



Relevé de décisions 27.04.2026 groupe de travail ad hoc Emplois, Compétences, Transitions Ecologiques _ s3 visioconférence

Présents

Alice Loffredo, Julie Cahu, Région DFTLV
Sarah Hardy, Région DPCTA
Héloïse Rosselle, DREETS
Pascal Dufour, U2P
Anne Demarville, DRFPIC Rectorat
Jean-Pierre Girod, CESER (personne qualifiée)
Hervé Baron, France Travail
Nadine Tournaille, ANBDD (personne qualifiée)
Laure Barazzutti, CARIF-OREF

Excusés

Clarisse Dautrey, Région
Alexandre Lebarbey, CGT
Emilie Lemonnier Lesle, MEDEF
Valérie Pinel, CFE CGC
Dominique Jaquot, FO
Guy Loudière, CGPME
Jean-Luc Michel, CFDT

Alice Loffredo accueille les participants, propose un tour d'écran et rappelle l'ordre du jour :

1. Rappel du cadre et des travaux engagés depuis décembre 2025
2. Point d'avancement des auditions menées dans le cadre des axes prioritaires
3. Éléments de synthèse et premiers enseignements
4. Échanges sur les suites à donner et la méthode de travail

1. objectifs de la séance

Cette troisième séance du groupe de travail ad hoc a pour objectifs principaux de :

- **faire un point d'avancement sur les auditions réalisées** depuis février 2026 ;
- **partager les premiers enseignements** issus à la fois des auditions et de l'analyse documentaire ;
- **échanger les orientations et suites à donner**, notamment la préparation d'études Flash via le Carif-Oref ;
- **clarifier la méthode de travail** entre ambition systémique et opérationnalité.

Les travaux s'inscrivent dans le cadre de la **COP Normandie**, avec un adossement volontaire au CREFOP.

Un rappel est effectué des décisions prises lors des réunions précédentes (décembre 2025 et février 2026) :

- Volonté de ne pas traiter la transition écologique de manière globale mais de **prioriser des axes à fort impact emplois-compétences**.
- Deux axes ont été retenus :
 1. **Mieux se déplacer** (priorité n°1)
 2. **Mieux produire** (priorité n°2)

Ces choix reposent sur :

- leur potentiel de réduction des émissions de GES ;
- l'existence d'écosystèmes emploi-formation mobilisables en Normandie.

2 Point sur l'avancement des auditions

2.1 Axe « Mieux se déplacer »

Auditions réalisées :

- Pilote COP Normandie « mieux se déplacer » (Région)
- Acteurs territoriaux (mobilité, solidarité territoriale)
 - Entreprises de transport : FNTV, Transdev, PME du transport
- Une audition complémentaire programmée avec Normandie Logistique (4 mai)

La Cellule mobilité sollicité a décliné l'audition, estimant son périmètre non adapté.

2.2 Axe « Mieux produire »

- Une seule audition réalisée avec l'ADEME (copilote COP).
- Une seconde audition prévue (29 avril) avec le deuxième copilote COP.
- Axe reconnu comme moins avancé, conformément à sa priorisation n°2.

3. Apports documentaires mobilisés

Présentés par Laure Barazzutti :

- Bilan de politiques régionales présenté en décembre 2025.
- Enquête CREFOP (branches, OPCO, membres du GT) – retours limités lors de la relance.
- Bibliographie nationale et interrégionale (études, enquêtes, rapports).
- Zoom sur deux démarches inspirantes :

- **Nouvelle-Aquitaine** : démarche globale, concertée, production d'un guide et de fiches sectorielles.
- **Auvergne-Rhône-Alpes** : kit méthodologique très opérationnel.
- Présentation du **baromètre national Carif-Oref** « emplois, compétences et transition écologique » (outil interactif, cartographies, métiers en tension, offre de formation).

Consensus sur l'intérêt du baromètre comme **outil d'appui au diagnostic**.

4. Enseignements (intégration des précisions de langage apportées au cours de la présentation)

– **Axe « Mieux se déplacer »**

3.1 Enjeux identifiés

- Décarbonation des mobilités et évolution du mix énergétique.
- Report modal et **intermodalité**.
- Transformation profonde des métiers, notamment de la **maintenance**.
- Accompagnement du changement (usagers, salariés, entreprises).
- Résilience climatique des infrastructures.
- Attractivité des métiers (secteur déjà en tension).
- Enjeux territoriaux différenciés (rural / urbain).

3.2 Freins majeurs

- Tensions RH fortes (conducteurs, mécaniciens, batellerie).
- Incertitudes technologiques (choix énergétiques).
- Modèles économiques et financement des équipements.
- Manque de lisibilité des filières de formation (notamment fluvial).
- Difficulté d'anticipation des évolutions métiers (ex. garages).

3.3 Leviers et pistes d'action envisagées

- Adapter les formations : modularité, formats courts, ingénierie agile.
- Privilégier l'**évolution des métiers existants (polycompétence)**.
- Développer les compétences transversales : numérique, data, relation usagers.
- Accompagner le changement dans les organisations et pour les usagers.
- Valoriser les métiers et le sens au travail via la transition écologique.
- Renforcer les compétences liées aux filières **fluviale, maritime et fret** (ajouts issus des échanges).
- Intégrer les enjeux d'inclusion et de mobilité des publics vulnérables.

Plusieurs participants soulignent un besoin de **plus forte opérationnalisation** des pistes proposées.

– **Axe « Mieux produire »**

3.1 Constats partagés

- Axes transversaux à l'ensemble de la transition écologique.
- Peu de nouveaux métiers ; surtout **transformation des compétences**.
- Besoin toujours fort d'**acculturation globale** des acteurs.
- Importance des métiers de maintenance des équipements décarbonés.
- Enjeux de sobriété, d'optimisation énergétique et de durée de vie des équipements.

Echanges

Points de vigilance exprimés :

- Champ très large (industrie, énergie, agroalimentaire, grands chantiers).
- Risque de dispersion sans priorisation claire.
- Nécessité de mieux prendre en compte :
 - métiers de l'achat et de la commande,
 - compétences transverses (éco-conception, ACV, QHSE),
 - acceptabilité sociale des projets industriels et énergétiques,
 - grands chantiers structurants normands (nucléaire, BTP, énergie).

Les échanges ont mis en évidence une **tension assumée** entre :

- une ambition **systemique** (cohérente avec la COP et la transition),
- et une exigence forte d'**opérationnalité**.

Consensus sur le fait que :

- les études Flash ne sont pas des études exhaustives, mais des **outils d'éclairage rapide** ;
- elles doivent nourrir un **plan d'action concret**, repris ensuite dans les commissions permanentes du CREFOP (emploi, formation, orientation).

5. Décisions et suites à donner

Décisions

1. **Axe « mieux se déplacer »**
 - Le groupe estime être **suffisamment avancé** pour rédiger un **cahier des charges d'étude Flash**.
 - Objectif : finaliser le diagnostic et outiller le futur plan d'action.
2. **Axe « mieux produire »**
 - Poursuite des auditions (notamment copilote COP).
 - Besoin de **priorisation et recentrage** (métiers, filières, angles).
 - Création d'un **groupe de travail restreint** pour affiner la méthode.

Méthodologie, **constitution d'un groupe restreint** :

Participants volontaires :

- Sarah Hardy

- Héloïse Rosselle
- Nadine Tournaille
- Hervé Baron
- Pascal Dufour
(+ animation Région / CREFOP)

Objectifs du groupe restreint :

- travailler le cahier des charges des études Flash,
- proposer une priorisation opérationnelle pour l'axe « mieux produire ».

Les participants saluent la richesse des échanges et valident la méthode proposée pour la suite des travaux.